

# Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 26.03.2019

L'an deux mil dix-neuf, le 26 Mars à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle du Conseil » de la Mairie, sous la présidence de Mr Etienne DELARUE, Maire

DELARUE Etienne	<b>P</b>	MASSE Stéphane	<b>E</b>	MOREL Aline	<b>P</b>
HELUIN Pascal	<b>E</b>	ADAM Jean-Marie	<b>P</b>	BEAUDOIN Aurélie	<b>A</b>
DELESQUE Cyrille	<b>P</b>	LEBLANC Isabelle	<b>P</b>	CARPENTIER Jean-Joseph	<b>P</b>
BOUIC Fabienne	<b>P</b>	DELATTRE BUTIN Elodie	<b>E</b>	BARNABE Christian	<b>E</b>
MAILLET Maryline	<b>P</b>	FERAY Patrick	<b>A</b>		

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 21.03.2019

Nombre de conseillers

- en exercice : 14

- Présents : 8

- Votants : 11

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie ADAM

Pouvoirs :  
- M. Christian BARNABE donne pouvoir à M. Jean-Marie ADAM,  
- M. Stéphane MASSE donne pouvoir à M. Etienne DELARUE,  
- M. Pascal HELUIN donne pouvoir à Mme Aline MOREL.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11.02.2019.

M. ADAM précise que les chiffres communiqués concernant les comptes administratifs de la Commune, de l'Eau, de l'Assainissement et du CCAS sont des chiffres provisoires.

Après cette remarque, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11.02.2019.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour en incluant les points suivants :

- Facturation au SIVOS - Mise à disposition du personnel communal - Expertise panneaux photovoltaïques,
- Commission « Travaux - Voiries, Cimetières ».

Le Conseil Municipal accepte de modifier l'ordre du jour en incluant les points cités ci-dessus.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour :

## **- Communications du Maire**

1) Bulletin Municipal : il a été transmis à l'imprimeur en ce début de semaine.

2) Elections européennes : celles-ci sont programmées le dimanche 26.05.2019. Les bureaux de vote devront être ouverts de 8h à 18h. De plus, une permanence devra être tenue le samedi 30.03.2019 à minima de 2h afin de permettre aux retardataires de s'inscrire sur la liste électorale. Cette permanence sera tenue par Mme Aline MOREL de 10h à 12h.

3) Société des courses de Dieppe : proposition de dates pour le prix de la ville de Bacqueville en Caux moyennant une participation communale de 550 €. Le Conseil Municipal décide de retenir le Dimanche 25.08.2019.

4) EDF - Centrale de Penly : invitation à une visite de la centrale avec présentation du groupe EDF et du fonctionnement d'une centrale nucléaire en salle de conférence et une découverte des installations de la centrale, dont la salle des machines. Il faut prévoir 3h et programmer la visite 3 semaines minimum avant la date souhaitée. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette proposition, de nombreux conseillers ayant déjà fait cette visite l'an passé.

5) Communauté de Communes Terroir de Caux :

- Attribution de Compensation provisoires 2019 :

	Attributions 2018	Voirie 2018 emprunt 1 an Saône et Vienne	Provisoires 2019
Bacqueville en Caux	-43897.08	41229.66	-2667.42

- Syndicat du Bassin versant de l'Arques : élection de Mme Aline MOREL en qualité de déléguée suppléante.

- Maison de services publics : installation prochaine dans les anciens locaux d'Axa.

6) Le Grand Débat National initié par Monsieur le Président de la République, a été organisé au niveau de la commune de Bacqueville en Caux, à l'initiative de M. Julien DELAUNAY le 01.03.2019 de 17h30 à 22h, le 02.03.2019 de 14h à 22h et le 03.03.2019 de 14h à 18h. Pour la bonne organisation de cet évènement, la commune a mis la salle de réunions de la Mairie à disposition. Monsieur le Maire remercie M. DELAUNAY pour cette initiative.

7) Monsieur le Maire souhaite féliciter les agents communaux pour le travail réalisé sur le parvis de la Mairie, dans les locaux de la Gendarmerie, sur les différents massifs de fleurs et la peinture du camion.

8) Platinum : démontage sauvage et nocturne de la véranda. Monsieur le Maire précise qu'un nouveau restaurant va ouvrir ses portes Route de Dieppe dans les locaux de l'ancienne charcuterie.

9) OXFAM France : un projet de rallye automobile touristique est à l'étude pour les 14 et 15.09.2019 au départ de Dieppe avec un passage par Quiberville et Veules les Roses puis retour par Bacqueville en Caux.

10) Commémoration des 75 ans de la libération de Bacqueville en Caux : organisée par M. COMALADA les 31.08 et 01.09.2019 en présence des anciens combattants et des fusiliers du mont Royal. Un campement et des véhicules d'époque seront exposés au Château.

11) Collège de Bacqueville en Caux : accueil des élèves allemands et espagnols le 25.04.2019 de 14h à 16h. La compétence étant celle de la CCTC, le Conseil Municipal demande que celle-ci soit sollicitée pour l'organisation d'un verre de l'amitié.

#### **- Versement anticipé de la participation communale au SIVOS des écoles de Bacqueville en Caux**

Le SIVOS des écoles Primaire et Maternelle de Bacqueville en Caux connaît des difficultés financières en ce début d'exercice budgétaire du fait de la construction de la 4<sup>ème</sup> classe de l'école maternelle. En effet, les 50 000 € dus au titre de l'emprunt n'ont pas été versés et quelques factures restent en attente de fonds. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la participation des communes membres du SIVOS va très certainement augmenter en 2019. Il propose au Conseil Municipal de verser la somme de 72 000 € au SIVOS de Bacqueville en Caux dès maintenant. Cette somme correspond à la participation communale sur 6 mois.

M. ADAM demande si les finances de la commune peuvent supporter cet effort financier. Monsieur le Maire répond par l'affirmative mais précise que les participations communales au SIVOS des écoles de Bacqueville en Caux devront augmenter dès 2019.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité

## - Commission "Travaux - Bâtiments"

1) Étude des devis pour le presbytère : 4 entreprises ont été consultées pour la fourniture et le pose de fenêtres et de volets roulants en PVC :

- RetJ Habitat	44173.10 € HT,	- DJSL	35076.46 € HT,
- GUEVILLE	pas de réponse	- ANGER	38369.92 € HT.

Une variante PVC /Alu avait été demandée mais, cette technique étant jugée moins fiable, la Commission a décidé de n'étudier que les propositions avec des fournitures en ALU et propose de retenir l'offre de l'entreprise DJSL.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

- Étude des devis pour les logements communaux Route de Pierreville : 3 entreprises ont été consultées :

Michel LECLERC	10832 € HT	, En Vert la Terre	pas de réponse
FOLLIN Frères	13910 € HT		

La Commission propose de retenir la proposition de l'offre de Michel LECLERC.

- Création de locaux d'accueil collectif de mineurs et de vestiaires pour le tennis couvert :

Les plans sont présentés aux élus. Les travaux seront répartis en 8 lots :

Lot 1 Gros œuvre - Installation de chantier	Lot 4 Revêtements de sol souple
Lot 2 Clos et couvert (étanchéité, structure bois, charpente bois, menuiseries extérieures, bardage et couverture)	Lot 5 Peinture
Lot 3 Menuiseries intérieures - Cloisons - plafonds suspendus	Lot 6 Electricité courants forts et faibles
	Lot 7 Plomberie chauffage ventilation
	Lot 8 Voiries et réseaux divers - Clôtures - Espaces verts

Plan de financement prévisionnel HT :

Montant des travaux	716820 €	Subventions attendues	
Montant des honoraires	101809 €	- DETR 30%	252868 €
Frais Divers	14570 €	- Département 25%	198597 €
Assurance	9696 €		
Total	<u>842896 €</u>	Total	<u>451466 €</u>

Reste à charge commune **391429 € HT**

Le Conseil Municipal valide les plans présentés, le plan de financement prévisionnel, décide d'inscrire ce projet au budget 2019 et sollicite le soutien financier de l'Etat et du Département.

## - Commission "Finances"

1) Revalorisation des tarifs (places, salles, concessions, etc.) :

Le Conseil Municipal avait décidé en début d'année de différer la revalorisation des tarifs à la date d'approbation du Budget 2019. La commission propose de revaloriser l'ensemble des tarifs de 2%, avec application au 1<sup>er</sup> avril 2019

		2018	2019
<b>Droits de places :</b>			+ 2%
- Camions d'outillage ou cirques :	Par jour	25,5	26
- Marchands ambulants, tapis, matelas :	Le ml/jour	0,6161	0,63
- Industriels forains :	Le m2 /jour	0,2856	0,29
- Occupation domaine public :	Le m2 /jour	0,265	0,27

<b>Salle des fêtes de Bacqueville :</b>	Une journée (vaisselle comprise)	259,6	265
	Un week-end (vaisselle comprise)	348,5	355
	Un vin d'honneur, sans verres	64	65
	Un vin d'honneur, avec verres	87	89

<b>Salle des réunions de Pierreville (midi seulement) :</b>	Le samedi ou le dimanche	127	130
	En semaine	64,64	66
<b>Salle de réunions de la mairie ou du Conseil :</b>	La journée	58,58	60

<b>Concessions :</b>			
- Pour une personne	Pour 30 ans	196,95	201
	Pour 50 ans	350,47	357
- Par personne supplémentaire.	Pour 30 ans	59,59	61
	Pour 50 ans	105,04	107
- Columbarium pour 50 ans :	Pour 50 ans	1125,14	1148
- Dispersion des cendres :		32,64	33
- Caverne	Pour 30 ans	196,95	201
	Pour 50 ans	350,4	357

- Adhésion annuelle à la bibliothèque	Par famille	12,12	12
---------------------------------------	-------------	-------	----

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les tarifs proposés ci-dessus, à compter du 01.04.2019.

2) Budget de la commune : la commission se réunira le vendredi 29.03.2019 à 9h puis le 03.04.2019 à 9h en présence de M. GAMBLIN afin d'étudier les comptes administratifs et de travailler sur les budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement.

3) SDE 76 - Effacement de réseau et éclairage public :

- Rue du Château Maigret : effacement de 850 m de réseau d'éclairage public, de 685 m de réseau électrique et de 751 m de réseau de télécommunication, pose de 20 mâts à lanternes leds.

- Rue des Ecussons : effacement de 880 m de réseau d'éclairage public, de 813 m de réseau électrique et de 718 m de réseau de télécommunication, pose de 21 mâts à lanternes leds.

	<b>Part Communale</b>	<b>Part récupérable via le FCTVA</b>	<b>Part SDE</b>	<b>Coût global</b>
<b>Rue du Château Maigret</b>	103 876.40 €	17 968 €	205 411.60 €	309 288 €
<b>Rue des Ecussons</b>	92 256.62 €	15 922 €	177 635.38 €	269 892 €
<b>TOTAL</b>	<b>196 133.02</b>	<b>33 890 €</b>	383 046.98 €	579 180 €

Le Conseil Municipal avait demandé à la Commission « Finances » d'étudier ces deux dossiers lors de la préparation du budget 2019. La Commission propose de retenir uniquement la Rue du Château Maigret pour 2019 et de recourir pour cela à un emprunt négocié par le SDE76 auprès du Crédit Agricole sur 9 ou 10 ans. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

### **- Commission "Logement"**

#### 1) Mise en location de la Maison sise 17, Rue Saint Eutrope - Hameau de Pierreville à compter du 01.05.2019 :

La commission propose les locataires suivants : Mme Alexandra LACHEVRE et M. Davy LECLERC, parents de 2 enfants, bientôt 3.

Cette maison, d'une surface de 160 m<sup>2</sup>, comprend : une entrée, un coin repas, une cuisine, un séjour, 4 chambres, une salle de bain, un WC, un grenier et une cave. A l'extérieur, se trouve un garage.

Le montant du loyer, payable d'avance, est actuellement de 686.26 € par mois. La commission propose de le passer à 586.26 € par mois.

Le bail sera établi par Me GIORGI, notaire à Bacqueville en Caux, en présence de Monsieur le Maire ou de Mme Aline MOREL, Adjointe au Maire, à qui Monsieur le Maire donne tout pouvoir pour signer le dit bail. L'état des lieux sera réalisé par Me AUBERT, Huissier de justice à Auffay.

Un dépôt de garantie d'un mois sera demandé au locataire à la signature du bail ainsi qu'un garant. Les frais de bail seront supportés à hauteur de 50% par le locataire et à hauteur de 50% par la commune.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission concernant les locataires entrants et la baisse du montant du loyer.

2) Résidence les Hortensias : le logement n°2 étant libre, la commission s'est réunie le 25.02.2019 et a proposé les candidats suivants : M. LORPHELIN, M. GUICHET et Mme LANGLOIS. Par courrier reçu ce jour, SODINEUF nous informe que la candidature de M. LORPHELIN a été retenue.

3) Vente de logements appartenant à Sodineuf : Après la mise en vente des logements de la résidence Scharnebeck, la Préfecture informe le Conseil Municipal que SODINEUF envisage la vente des 20 pavillons de la Résidence Les Lilas. La commune dispose d'un délai de 2 mois pour notifier une éventuelle opposition à ce projet de cession. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à la mise en vente des logements de la Résidence des Lilas estimant que le parc locatif de la commune va être diminué du fait de la mise en vente des logements de la Résidence Scharnebeck.

4) Bail de la Caserne de Gendarmerie : le précédent bail avait été établi à compter du 01.03.2010 pour une durée de 9 ans, pour un loyer de 18 270 € TTC par an, révisable annuellement sur la base de l'indice du coût de la construction de l'INSEE du 3<sup>ème</sup> trimestre de chaque année. Aujourd'hui, le loyer s'élève à 19 914.56 €. Par courrier en date du 08.03.2019, le pôle de gestion domanial de la direction régionale des finances publiques nous informe que le loyer actuel est sans rapport avec le marché foncier local. Ainsi, en application du bail qui dispose que le nouveau loyer sera estimé par le service du domaine en fonction de la valeur locative réelle des locaux, il propose de fixer le nouveau loyer à 17 800 € par an et de le revaloriser en fonction de l'indice ILAT. Le Conseil Municipal souhaite que le tarif actuel soit maintenu compte tenu des différents travaux réalisés récemment.

## **- Commission "Sports - Jeunesse - Conseil Municipal des jeunes"**

La Commission s'est réunie le 27.02.2019 afin de travailler sur l'organisation du forum 2019 des associations. Elle a ensuite rencontré les associations suivantes le 12.03.2019 : Kung Fu, AMCB, Comité de Jumelage, USBP, Judo et Tennis. Après concertation, le Forum aura lieu le 31.08.2019 au gymnase de 10h à 13h, avec l'organisation d'ateliers de présentation des activités proposées par les différentes associations. Un courrier sera adressé à chaque association pour confirmer la date et les horaires du forum.

## **- Commission "Foire - Marchés - Fêtes - Loisirs - Culture"**

1) Réunion du 19.02.2019 - Concours de mini miss : la Commission a décidé d'abandonner ce projet et a contacté les associations communales susceptibles de vouloir organiser ce concours, en leur précisant que les membres de la commission seront disponibles pour les aider. A ce jour, pas de retour.

2) Prochaine réunion : la commission se réunira le 27.03.2019 à 18h afin de travailler sur la Foire agricole 2019.

3) Outillage Saint-Etienne : La commission a donné son accord pour l'installation du camion sur la place de 16h à 18h30, aux dates suivantes : le 09.07.2019, le 27.08.2019, le 15.10.2019 et le 03.12.2019. Le Conseil Municipal valide ces dates.

## **- Commission "Eau - Assainissement - Urbanisme"**

1) Défense Incendie Rue aux Loups : un permis d'aménager a été déposé et refusé faute de réserve incendie. Le réseau actuel ne permet pas la mise en place d'une défense incendie suffisante. De plus, la canalisation concernée relargue de l'antraquinone. Cela représente environ 650 ml de canalisation. VEOLIA a réalisé un estimatif du montant des travaux : 133 000 €. Contact a été pris avec deux bureaux d'études, Aquaenviro et Cad'en, afin de leur demander leur offre de prix pour une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Tous deux ont jugé l'estimatif un peu léger et comptent davantage sur 180 000 € de dépenses. Cad'en a remis une offre à ce jour. Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la mise en place d'une AMO et pour attribuer la mission au bureau d'études ayant fait l'offre la mieux disante.

2) Rue de Verdun : la parcelle AB 42 située à l'angle de la Rue de Verdun et de la Rue du Dr Bourgoix semble ne pas avoir de propriétaire connu et un véhicule est stationné en permanence. Euclid se propose d'accompagner la commune afin de lancer une procédure d'acquisition d'un bien sans maître. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

3) Euclid Valorisation du patrimoine communal : une étude avait été réalisée en Mars 2016 afin de faire l'inventaire des parcelles à classer dans le domaine public, celles à céder aux riverains, celles à acquérir et à classer dans le domaine public, identifier les terrains à bâtir et effectuer les régularisations cadastrales nécessaires. En janvier 2019, des devis ont été transmis à la Mairie pour un montant total de 11 876.40 € TTC. Monsieur le Maire a rencontré M. DODELIN, Euclid le 18.03.2019 afin d'obtenir quelques explications et de prioriser les actions à mener. Suite à ce rendez-vous, Euclid doit réactualiser ses devis car il propose de les diminuer si la commune fait appel à ses services pour la mise en terrain à bâtir de la parcelle située Rue du Haras/Route de Dieppe. En tout état de cause, la Commission propose de prévoir la somme de 10 000 € au budget 2019 pour ce projet. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et décide de vendre la dite parcelle.

4) Pose d'un poteau incendie - Rue Saint Eutrope (en direction d'Omonville) : afin de desservir la Rue du Château Maigret en défense incendie, il est nécessaire d'installer un poteau incendie. Véolia a transmis un devis : 3 459.22 € TTC. Le Conseil Municipal valide ce devis à l'unanimité.

5) Poste de relevage Rue Saint Eutrope : IKOS propose la réalisation d'une nouvelle dalle béton pour un montant de 11 976.88 € TTC (budget Assainissement). Cette dalle a été endommagée lors d'un accident de

la circulation survenu le 11.01.2019. AXA remboursera la commune de 1 197.60 € sur présentation de la facture acquittée. Le Conseil Municipal demande des explications sur le montant du devis.

6) Maison Médicale - CCTC : la CCTC a décidé d'aliéner une bande de terrain de 2 482 m<sup>2</sup> appartenant à la commune afin de construire la future Maison Médicale. Elle sollicite la gratuité de ce terrain. Ce point sera étudié en réunion Toutes Commissions et remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

### **- Bilan recensement 2019**

Les chiffres comparés à ceux de 2014 sont les suivant :

	Logements	Habitants (à titre principal)	Résidences secondaires	Logements vacants
2014	915	1830	40	90
2018	970	1825	40	84

Le nombre d'habitants n'est que provisoire. Aux 1825 personnes recensées, vont s'ajouter les résidents des collectivités (EPIFAJ et gendarmerie), une fraction des Bacquevillais en EHPAD, hospitalisés ou pensionnaires en raison de leurs études, et une fraction des 29 individus de 15 logements qui n'ont pas pu être recensés.

Le chiffre global du recensement 2014 était de 1892 personnes.

Monsieur le Maire remercie M. ADAM pour le travail réalisé.

### **- Facturation au SIVOS - Mise à disposition du personnel communal - Expertise panneaux photovoltaïques**

Dans le cadre d'une expertise en cours au Groupe Scolaire du SIVOS des écoles de Bacqueville en Caux, des tests d'étanchéité ont été réalisés le 27.02.2019. Pour cela, l'échafaudage de la commune a été monté et démonté par deux agents communaux et le toit a été arrosé par un agent. Cela représente 14h de travail soit une dépense en charges de personnel de 218.53 € brut. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de facturer le SIVOS des écoles de Bacqueville en Caux de ces frais.

### **- Commission « Travaux - Voiries, Cimetières »**

1) Marché voiries CCTC 2019 : trois devis ont été demandés à l'entreprise EUROVIA :

- Rue des Martel : 13 686 €TTC pour le reprofilage et un enrobé au niveau de la station de relevage.

- Rue Augustin Mouquet : 13 014.60 TTC pour la réfection d'une partie des trottoirs,

- Route du Mont Candon : 101 524.20 € TTC pour réaliser un passage d'eau entre la parcelle de M. LEROUX et de M. BOURY, et la réfection de cette route en enrobé.

La commission propose de signer les devis pour la Rue de Martel et pour la Rue Augustin Mouquet, et de reporter le devis concernant la Route du Mont Candon. Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

2) Route de Dieppe : nécessiter de prévoir un aménagement concernant le stationnement des véhicules aux n°35, 35 Bis et 35 Ter suite à la rénovation et la mise en location des logements, et à la construction d'un pavillon en retrait.

3) Rue des Ecussons : un nouvel habitant sollicite l'installation d'un éclairage public au niveau de sa propriété.

## **- Questions diverses**

1) Mme Fabienne BOUIC signale un vitrail menaçant de tomber à l'église de Pierreville.

2) M. Jean-Joseph CARPENTIER demande qu'un courrier soit adressé aux riverains de la Route de Varenville afin de demander l'élagage et le débroussaillage de leurs terrains. La Commission « Travaux - Voiries, Cimetières » se rendra sur place.

3) M. Jean-Joseph CARPENTIER rappelle aux agents communaux de couper l'arbre mort à côté de la Poste lors de la prochaine location de la nacelle.

4) M. Jean-Marie ADAM demande si Bouygues Télécom et Orange ont répondu aux courriers adressés pour la mauvaise couverture de leur réseau sur le territoire communal. Monsieur le Maire répond par la négative et précise que les deux opérateurs seront relancés.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le 08.04.2019 à 20h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h25.